Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 14

Rubrik: Conférence officielle du IVme arrondissement B

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des positions du cahier pendant l'écriture. [1]

A *Position latérale droite du papier.*

M. le Dr Combe dit très justement : La ligne bioculaire se place toujours parallèlement à la ligne du livre, du cahier, ou de la ligne que l'enfant écrit. Or, la ligne du cahier, dans toutes les positions latérales droites, papier droit ou papier incliné, monte de bas en haut et de gauche à droite, l'œil gauche est situé plus bas que le droit, de la prédominance de la myopie de l'œil gauche dans les écoles. La tête se tourne à droite et se fléchit sur l'épaule gauche. Cette position de la tête entraîne bientôt le corps qui se tourne aussi à droite, le bras droit s'écarte et s'étale sur la table, le bras gauche s'avance et devient le support principal du corps. L'épaule gauche s'élève, l'épaule droite s'abaisse et la colonne vertébrale présente bientôt une déviation de gauche à droite soit courbure sinistro-convexe. La position latérale du papier est donc nuisible à la santé et doit être rejetée.

Or, remarquez-le bien, la grande majorité de nos enfants écrivent dans cette position qui déplace l'équilibre du corps et produit myopie et scoliose. Tous les hygiénistes sont de cet avis. M. Tissié fait à peu près le même tableau dans son rapport au congrès de la protection de l'enfance. Dans la position latérale du papier, l'élève adopte une attitude vicieuse, il se produit une déviation de gauche à droite; une position vicieuse des épaules et de la tête, une voussure du dos, avec appui sur le côté gauche, torsion du cou. La position du cahier à droite de l'enfant ne peut être maintenue dans les classes. Il nous reste donc à nous occuper que de la position médiane du papier, ce dernier étant placé devant l'élève, soit cahier incliné et cahier droit.

(A suivre.) V. Marchand, *instit.*

Conférence officielle du IVme arrondissement B.

Journée splendide. Tout nous convie à la gaîté : la nature parée de ses riches atours, les cris des oisillons nés d'hier, le soleil d'or qui fait étinceler nos montagnes aux crêtes encore blanchies et cette belle cam-

[1] Le papier se trouvant placé à la droite de l'enfant.

pagne fribourgeoise, où Dieu a semé, sans compter, les dons de sa libéralité.

Ce paysage, qui s'harmonise si bien avec nos sentiments, nous fait trouver fort courte la distance qui nous sépare de la capitale. Vrai est-il qu'il est fini et bien fini le temps où l'on devait faire, *pedibusque cum jambis*, ces seize kilomètres. Le Mercédès nous transporte, sans bruit, mais non sans cahot, jusqu'à Fribourg.

Intéressants ces divers groupes de maîtres et de maîtresses qui se rendent au Pensionnat pour la conférence du printemps. Le bon « régent » de B. est radieux : il sent sa santé renaître avec le renouveau. Le vénérable magister de N. pousse un soupir de soulagement : tantôt il va dire adieu à la pédagogie et aux moutards insoumis. M. P. est superbe de belle humeur. Tous sont en liesse, même les dames qui babillent tout gentiment lorsque retentit la cloche présidentielle.

Après la prière, M. Perriard souhaite à tous un cordial salut de bienvenue. Il reporte aux membres de la conférence les louanges que, dans une charmante dédicace, lui décerne M. le Curé de Vuisternens. « C'est vous, dit-il, qui vous vous dévouez pour l'ignorant, pour le petit ; c'est vous qui luttez pour le pays en travaillant pour l'enfance. » M. le Président rappelle le souvenir de M. Brunisholz, instituteur à Rueyres-Saint-Laurent, que la mort vient d'enlever à sa famille et au corps enseignant du IVme arrondissement. Tous ont prié pour ce maître qui, sous des dehors modestes, cachait de réels talents.

M. le Directeur de l'Instruction publique regrette de ne pouvoir assister à notre réunion ; il nous souhaite pleine réussite et des discussions laborieuses et fécondes.

Le recrutement n'intéressant point les dames présentes, les conseils et directions concernant la tenue du cours préparatoire seront donnés dans les conférences régionales. Il est encore des maîtres qui paraissent ignorer certains articles du Règlement scolaire ; M. le Président veut bien mettre ces négligences sur le compte de l'oubli. Cependant, un peu plus de délicatesse ne siérait pas mal à l'instituteur qui doit être un modèle d'exactitude et de ponctualité. Les congés entiers ne sont accordés qu'aux élèves intellectuellement développés et à ceux qui entrent en apprentissage. Les congés partiels courent, règle générale, des fenaisons au 1er septembre. Cependant, nul n'est mieux placé que l'instituteur pour voir quand doivent commencer et finir ces congés. Il faut tenir compte des besoins du milieu où l'on vit. Tel est l'esprit de la loi. On ne saurait élever l'enfant sans le punir. Mais il n'est pas moins vrai que les mauvais traitements sont interdits. Sachons réprimer ces mouvements de colère et d'impatience. Bannissons ces répressions à la prussienne qui n'ont d'autre effet que d'inspirer à l'élève le dégoût de l'école :

« Maîtres, laissez aux fous les accès frénétiques.
Plus de moyens cruels, avilissants, iniques.
Tout écolier se prend au miel de la douceur.
Plantez, comme un trésor, la crainte dans son cœur,
Non celle du bâton, mais celle du Seigneur. »

Passons maintenant à l'interprétation du programme scolaire.

Bible. — Débutons par l'exposé du chapitre. Aidons-nous des tableaux.

Ici, comme dans l'enseignement de l'histoire nationale, le maître doit être le livre vivant. Pour les cours inférieurs, le manuel de l'abbé Boué est recommandé.

Sciences naturelles. — Le musée scolaire devient indispensable, car la vue de l'objet vaut infiniment mieux que la meilleure définition. Activons donc son établissement. Ce musée doit être l'œuvre du maître. Modeste au début, il s'enrichira chaque jour. Les courses scolaires avec plans préparés à l'avance par l'instituteur et avec comptes-rendus par les élèves sont recommandées.

Récitation. — Bien dire est un art difficile qui ne s'acquiert que par l'exemple. Que le maître récite d'abord et que l'élève s'essaye ensuite. Notre but n'est pas de former des orateurs, mais de bons lecteurs.

Grammaire et orthographe. — Consultons à ce sujet le *Guide pour l'enseignement de la langue maternelle par le livre unique.* Il est, du reste, obligatoire et nous rendra d'excellents services. En nous y conformant, nous irons moins au hasard. N'oublions pas qu'il est applicable aux deux cours supérieurs.

Rédaction. — Ecrivons en style coupé : bannissons les qui, les que, les dont. Les thèmes d'imitation ont ici leur place tout indiquée ; quand on n'a pas, on emprunte aux autres : c'est le cas de la majorité des élèves.

En *comptabilité,* sachons être pratiques. Les comptes que nous feront dresser à nos écoliers seront tirés du milieu où ils vivent. Remettons-leur mandats, traites, chèques qui sont délivrés gratuitement par les bureaux de poste.

Géographie. — On a une singulière méthode d'enseigner cette branche lorsqu'on donne, chaque semaine, aux enfants quelques pages de leur manuel à étudier et qu'on leur laisse ignorer le nom des cours d'eau, des montagnes et même des villages qu'ils voient. Mais le plus beau livre, la plus belle carte, c'est le panorama qui, tous les jours, se déroule à leurs regards. Soyons plus logiques, et, partant du lieu natal, faisons d'abord connaître aux enfants ce qu'ils ont sans cesse sous les yeux, pour continuer par l'étude des cartes murales.

Chant. — A part quelques rares exceptions, les résultats ne sont pas brillants. A peine sait-on chanter à deux voix. Et quel chant ! On n'observe pas la mesure, les nuances font défaut, l'accord manque ; on crie, sans compter que souvent les paroles sont inintelligibles. Aussi, M. le Président nous invite à soigner cette partie du programme et recommande le nouveau Recueil de chants pour les écoles.

Deux rapports, dont l'un sur l'*Attention,* fut présenté par M. Chardonnens, instituteur, à Neyruz, et le second sur les *Leçons communes,* par Mlle Magne, institutrice à Cressier, furent écoutés avec un vif intérêt et valurent à leurs auteurs d'unanimes applaudissements.

De la discussion qui suivit, il ressort : que les progrès de nos écoles dépendent de l'élaboration et de l'application scrupuleuse d'un bon ordre du jour ; que les leçons communes sont à recommander dans les classes à plusieurs degrés, car elles permettent au maître d'être plus souvent en contact avec ses élèves et réalisent l'application du principe pédagogique : « Une leçon ne peut être bien donnée que par le maître » ; que ces leçons, pour être profitables, demandent une préparation sérieuse

et approfondie ; enfin, qu'il faut toutefois se garder de toute exagération : à vouloir tout unifier, on risquerait de lasser l'attention de l'enfant et la discipline ne pourrait qu'y perdre.

Pour clore cette laborieuse séance, M. Loup, instituteur à Prez, nous déclame *l'aveugle* avec beaucoup d'âme. Aussi, bien des cœurs se sont serrés. Comment, du reste, ne pas s'attendrir, lorsque

« Les yeux sans regard ont des larmes encore. »

La prière faite, nous nous rendons à l'hôtel de *La Tête-Noire,* où nous attend un modeste dîner. Là se déroule, au milieu d'un entrain inaccoutumé, la seconde partie de notre conférence, qui revêt, en la circonstance, une importance particulière. M. Perriard est, depuis cinq lustres, à la tête du IVme arrondissement. Aussi, maîtres et maîtresses ont tenu à célébrer, par une manifestation digne du sympathique jubilaire, les noces d'argent de leur cher et dévoué inspecteur.

M. Bæchler, instituteur à Villars, est heureux de se faire l'interprète de l'assemblée. Il retrace avec vigueur la route poursuivie et les progrès réalisés dans le IVme arrondissement, durant les vingt-cinq dernières années. Il salue en M. Perriard le défenseur et l'ami de l'instituteur. M. Perriard fut, pour nous, plus qu'un inspecteur ; il fut un père dont la sollicitude grandit avec le nombre de ses enfants. A lui, nos vœux les plus sincères. Puis, vient la lecture d'une lettre de M. le conseiller d'Etat Python, pour la santé duquel nous formons les vœux les plus ardents.

M. Barbey joint son tribut personnel aux compliments décernés à M. Perriard qui est, pour lui, un ami et un conseiller sage et avisé. M. Pillonel assure M. Perriard de notre attachement et de notre respect en vers délicatement ciselés. Enfin un chant de circonstance dont le texte est également de M. Pillonel et la musique de M. Joseph Bovet, professeur à Hauterive, fut brillamment exécuté par le chœur des instituteurs. Voici cette pièce de vers, elle est intitulée *Jubilé.*

Lève le front et suspends ton ouvrage,
Fier laboureur penché sur les sillons,
C'est ton effort, c'est ton mâle courage,
Qu'en ce beau jour tous en chœur nous chantons.
Honneur à toi, fier laboureur !

L'hiver a fui. Jusqu'au bout de la plaine,
Le soleil d'or fait germer le bon grain ;
Zélé semeur, c'est pour payer ta peine
Qu'un chant d'amour s'élève au ciel serein.
Honneur à toi, zélé semeur !

Pour seconder, moissonneur, ta vaillance
Les épis mûrs partout vont s'égrenant.
Le souffle ardent de la reconnaissance
Fait prospérer ton travail bienfaisant.
Honneur à toi, bon moissonneur !

Pour couronner, travailleur, ta constance,
Daigne le Ciel, des cinq lustres passés,
Doubler le nombre et bénir l'abondance,
Afin qu'en toi nos vœux soient exaucés !
Honneur à toi, cher travailleur !

Fridolin MARADAN, *instituteur.*

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

A GUIN

C'est le mauvais temps qui fut attrapé ! Il s'était présomptueusement logé dans la tête cette idée qu'il réussirait à empêcher la réunion du corps enseignant à Guin, ou tout au moins à la compromettre gravement. Aussi, dès le grand matin du 18 juillet, commença-t-il à faire donner toute sa grosse artillerie et à ouvrir toutes les écluses de ses réservoirs de pluie sur le pays fribourgeois. Mais quand, vers 8 h., il vit la petite bourgade singinoise se remplir de monde, qu'il aperçut instituteurs et institutrices arriver et s'interpeller gaîment et se mettre en devoir de remplir ponctuellement le programme de la journée, il devint tout bleu de dépit et s'en alla, honteux et penaud, remiser ses vieux canons et réintégrer ses nuages gris dans leurs entrepôts.

Entre la gare et l'église, on eut le loisir de constater et d'admirer les progrès agricoles et industriels du grand village de Guin. On sent là une population active, énergique, volontaire, attachée à ses chefs et prête à les suivre dans le chemin du progrès.

Nous avons, nous, les welches, beaucoup à apprendre chez les allemands. Ce qu'ils ont au plus haut point, c'est l'esprit de concorde et de société. Ils ont été presque les premiers dans le canton à comprendre la grandiose idée de Raiffeisen, appuyée en Suisse par le conseiller d'Etat bernois Steiger, l'idée de la force et de l'organisation du crédit rural.

L'office traditionnel de *Requiem* ouvrit la journée. Il fut célébré par M. le professeur Zurkinden, du collège St-Michel. Le Cæcilienverein de Guin chantait à la tribune et maintint son excellente réputation. Après l'absoute, les voix claires des enfants se produisirent dans deux chants, exécutés à la perfection, avec une sûreté et un entrain merveilleux.